



Fisheries Council of Canada
Conseil Canadien des Pêches

**Mémoire relatif aux consultations prébudgétaires organisées en
prévision du budget de 2020**

Présenté par :

Le Conseil canadien des pêches

S'attaquer aux changements climatiques dans le secteur canadien des pêches :

Recommandation 1 :

Le gouvernement devrait affecter des fonds supplémentaires à la recherche sur les répercussions climatiques afin de mieux déterminer et mesurer les répercussions potentielles sur les réserves de poissons, les collectivités côtières et les pêches commerciales du Canada.

Recommandation 2 :

Le gouvernement du Canada, sous la direction de Pêches et Océans Canada, devrait entreprendre une analyse des conséquences socio-économiques des répercussions climatiques sur les ressources halieutiques du Canada et des scénarios d'adaptation.

Recommandations reportées de l'automne 2018 :

Rétablir la confiance des investisseurs : Le CCP presse Pêches et Océans Canada à reprendre l'utilisation d'un modèle « acheteur et vendeur consentants » pour les réaffectations dans le cadre du programme de réconciliation. Le rétablissement de la confiance à l'égard de l'investissement et du financement permettra de réaliser la croissance souhaitée par le secteur et envisagée par le gouvernement.

Répondre aux pénuries de main-d'œuvre : Le CCP encourage Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et Emploi et Développement social Canada d'agir de façon plus coordonnée avec le secteur des pêches afin de trouver des moyens d'améliorer les politiques et les programmes existants et de trouver des solutions plus significatives aux défis du secteur en matière de travail.

À propos du Conseil canadien des pêches

Le Conseil canadien des pêches (CCP) est le porte-parole de l'industrie canadienne de la capture de poissons et de fruits de mer sauvages. Il fait la promotion d'une ressource saine et travaille au développement d'une industrie prospère, axée sur le marché et concurrentielle.

Le CCP représente des petites, moyennes et grandes entreprises, principalement des entreprises familiales provenant de collectivités rurales, côtières et autochtones qui exercent leurs activités le long des trois côtes du Canada. Les entreprises membres du CCP créent des emplois dans leurs collectivités et fournissent une base économique qui soutient et contribue à la création d'autres entreprises locales. Nos membres jouent également un rôle essentiel dans le soutien des pêcheurs indépendants en leur donnant accès aux coûts d'immobilisation et d'exploitation.

Les membres du CCP effectuent le traitement de la majeure partie de la production canadienne de poissons et de fruits de mer et récoltent une partie importante des ressources halieutiques du Canada. En plus de nos membres directs, nous comptons parmi nos membres associés des entreprises et des institutions canadiennes et internationales qui fournissent des produits et des services à l'industrie.

Depuis plus de 100 ans, le CCP s'est employé à renforcer :

- Les politiques d'accès au marché et de commerce mondial;
- L'adoption de programmes de classe mondiale en matière de salubrité et de qualité des aliments;
- Les pratiques de pêche durables et les efforts de conservation à l'échelle nationale et internationale;
- La nécessité de créer et de maintenir des pêches économiquement viables.

Nous nous efforçons de créer une industrie canadienne prospère et concurrentielle à l'échelle internationale, et nous croyons que cet objectif sera atteint en partie grâce à une législation intelligente et à de bonnes politiques.

Aperçu du secteur

L'industrie des fruits de mer est le secteur le plus sensible à l'exportation du secteur canadien de la fabrication des aliments, avec près de 80 % de la production destinée aux marchés étrangers. L'année dernière, l'industrie était responsable de 7 milliards de dollars d'exportations, dont 63 % vers les États-Unis, suivis de la Chine (14 %) et de l'Union européenne (7 %). D'un autre côté, les détaillants en alimentation et les restaurants canadiens sont également d'importants importateurs de fruits de mer, 73 % du marché intérieur étant approvisionné par des importations.

La croissance de la population mondiale et l'augmentation de la consommation de fruits de mer par habitant, combinées aux avantages dont jouissent les producteurs canadiens de fruits de mer; une marque internationale favorable, un chef de file mondial en matière de gestion durable des pêches, des normes élevées en matière de salubrité des aliments et de travail et une riche biodiversité – tous indiquent des possibilités importantes. Toutefois, malgré ces avantages, le Canada perd aussi sa part du marché mondial des exportations de produits de la mer, se classant actuellement au 8^e rang mondial, alors qu'il occupait le premier rang il y a 25 ans.

D'autres tendances influent sur les pêches : les consommateurs recherchent de plus en plus des choix responsables sur les plans environnemental et social, et le Canada est un chef de file mondial en matière de bonnes pratiques de gestion des pêches. Les deux tiers de la production canadienne de capture sauvage sont certifiés selon la norme MSC, ce qui représente presque toutes les principales réserves et plus de 80 % de la valeur de la pêche au Canada. En revanche, seulement 14 % des pêches du monde sont certifiées.

Vision sectorielle

Avant d'aborder le thème prébudgétaire de cette année, « Faire face à l'urgence climatique au Canada », il est important de revenir sur les événements de l'an dernier. À l'automne 2018, le CCP a comparu devant le Comité des finances et a présenté une vision pour les pêches commerciales du Canada afin de « créer une industrie canadienne des produits de la mer prospère et concurrentielle qui est un chef de file mondial et le fournisseur privilégié de fruits de mer de grande valeur, au pays aussi bien qu'à l'étranger ». Pour y parvenir, nous avons formulé quatre recommandations, dont deux ont fait l'objet de progrès importants.

Progrès réalisés depuis la dernière consultation prébudgétaire

En ce qui concerne les réussites, le CCP a incité l'an dernier le gouvernement du Canada à ratifier sans plus tarder l'accord de PTPGP et à poursuivre les discussions avec la Chine concernant un accord de libre-échange. Nous sommes heureux de constater que le PTPGP est désormais opérationnel et qu'il offre de nouvelles possibilités d'accès aux marchés pour les exportateurs de poissons et de fruits de mer.

De plus, il convient de noter que le gouvernement a pris des mesures positives pour donner suite à notre recommandation demandant un financement supplémentaire pour combler l'écart dans les évaluations des réserves de poissons et améliorer la gestion durable des pêches. Nous avons été heureux de constater que l'Énoncé économique de l'automne 2018 prévoyait des investissements pour l'évaluation des stocks et les efforts de rétablissement des réserves prioritaires pour le saumon du Pacifique, ainsi que d'autres réserves de poissons prioritaires au Canada, afin d'appuyer l'application des dispositions relatives à l'évaluation et au rétablissement des réserves dans la nouvelle *Loi sur les pêches*.

Recommandations rapportées

Deux recommandations clés du mémoire prébudgétaire de l'an dernier demeurent sans réponse, et ce, de façon critique. Le CCP ne veut pas que le thème prébudgétaire de cette année détourne l'attention de ces deux questions. Par conséquent, le CCP émet à nouveau deux recommandations visant à rétablir (respectivement) la confiance des investisseurs dans le secteur du poisson et des fruits de mer et à remédier aux graves pénuries de main-d'œuvre. Nous espérons que des progrès seront réalisés au cours de l'année prochaine.

1. Rétablir la confiance des investisseurs :

- Les récentes décisions politiques concernant l'allocation des quotas de pêche, y compris l'abandon involontaire d'un quota dans le cadre du programme de réconciliation, ont créé instabilité et incertitude dans le secteur de la pêche.
- Par conséquent, les participants du secteur manquent de confiance pour investir dans l'équipement, les nouvelles technologies et la conservation. De plus, les banques et les institutions financières ont moins confiance, ce qui entraîne un resserrement de l'accès au capital et une hausse des primes de risque. Cela entrave la capacité du secteur de la pêche à croître, à innover et à créer des emplois.
- En réalité, le secteur doit accélérer les investissements dans la R et D et l'innovation pour maximiser la valeur de ce que nous récoltons actuellement. Cela ne se produira pas dans le climat actuel d'instabilité.
- Pêches et Océans Canada a témoigné devant les tribunaux que la renonciation involontaire des titulaires de permis de pêche commerciale est inutile et ne contribue pas aux principes de réconciliation¹. De plus, la Cour suprême de la

¹ Ahousaht et al., Canada, 2018 BCSC 633, par. 144.

Colombie-Britannique a répété que l'abandon volontaire devrait être la voie de la réconciliation.

- Les pêches du Canada doivent avoir confiance en la stabilité et la prévisibilité de l'accès en particulier en matière de conservation, de durabilité et de réconciliation.

Recommandation : Le CCP presse Pêches et Océans Canada à reprendre l'utilisation d'un modèle « acheteur et vendeur consentants » pour les réaffectations dans le cadre du programme de réconciliation. Le rétablissement de la confiance à l'égard de l'investissement et du financement permettra de réaliser la croissance souhaitée par le secteur et envisagée par le gouvernement.

2. Répondre aux pénuries de main-d'œuvre :

- Une partie du secteur de la pêche n'offre que des emplois saisonniers en raison du caractère saisonnier de certaines pêcheries.
- Par conséquent, certains exploitants font face à des pénuries de main-d'œuvre allant de minimales à graves, surtout dans les petites collectivités rurales et côtières.
- Les politiques d'immigration actuelles et le Programme des travailleurs étrangers temporaires ne suffisent pas à relever les défis du secteur en matière de main-d'œuvre et le vieillissement de la population canadienne indique que le problème ne fera que s'aggraver.

Recommandation : Le CCP presse Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et Emploi et Développement social Canada d'agir de façon plus coordonnée avec le secteur des pêches afin de trouver des occasions d'améliorer les politiques et les programmes existants et de trouver des solutions plus significatives aux défis du secteur en matière de main-d'œuvre.

Recommandations pour le budget de 2020

Le secteur canadien du poisson et des fruits de mer est vulnérable aux effets du changement climatique. Au début, le réchauffement de l'eau accélère la croissance des organismes marins, mais ensuite, il influe sur leur métabolisme et peut accroître leur vulnérabilité aux maladies. Ainsi, certaines espèces peuvent se déplacer dans des eaux plus profondes ou migrer plus au nord en réaction au réchauffement de l'océan.

Prenons l'exemple de l'exportation du produit de la mer le plus précieux du Canada, le homard. La plus récente édition de « Poisson et fruits de mer du Canada - Perspectives jusqu'en 2027 » indique que la valeur et l'importance du homard devraient demeurer élevées compte tenu de la forte demande et du peu de produits de remplacement. Cependant, le côté d'approvisionnement est positif, mais moins certain. À l'heure actuelle, les évaluations des réserves indiquent que le nombre de homards est généralement abondant. Pour s'assurer que les réserves demeurent abondantes, il est important d'adopter une perspective à long terme et de fonder nos décisions en matière de gestion des ressources sur des données scientifiques... des données scientifiques exhaustives qui comprennent des variables complexes sur la façon dont le changement climatique façonnera l'environnement océanique.

Nos océans, leurs écosystèmes et nos réserves de poissons sont en constante évolution. La santé de nos réserves de poissons dépend de nombreux facteurs : des attributs de l'océan, de l'approvisionnement alimentaire, de la prédation et de la récolte du poisson, pour n'en nommer que quelques-uns, et, bien sûr, du changement climatique.

Pour continuer avec l'exemple du homard, dans certaines parties du Canada atlantique, l'espèce pourrait être plus vulnérable en raison des changements climatiques. Le réchauffement estival peut être extrême dans des régions comme le détroit de Northumberland, près de l'Île-du-Prince-Édouard, car les eaux y sont peu profondes. Le ministère des Pêches et des Océans (MPO) a également signalé que des mouvements de populations profitent à certaines zones de pêche comme le nord de l'Île-du-Prince-Édouard.

À l'opposé, le détroit du Northumberland a vu sa population de homards diminuer, car la température en été est déjà supérieure à 22 °C, une température proche du seuil léthal pour le homard. Les témoignages présentés au Comité permanent des pêches et des océans de la Chambre des communes au printemps 2019, alors que celui-ci étudiait les répercussions des changements climatiques sur le homard et le crabe des neiges, indiquaient que le homard se retrouve aussi de plus en plus dans les eaux profondes en raison des conditions changeantes.

Les changements qui surviennent dans les milieux marins peuvent également entraîner des variations d'une année à l'autre ou des changements permanents dans le comportement migratoire. Pour la santé à long terme des réserves et de nos pêches commerciales, nous avons besoin de trois choses. Nous devons (1) comprendre les causes sous-jacentes, (2) déterminer la permanence des changements dans le comportement migratoire et (3) déterminer ce qui devrait être fait, le cas échéant, pour assurer la santé des réserves et la prospérité de nos pêches commerciales.

La détermination de la santé de leurs réserves n'est pas une science simple, et les changements climatiques introduisent une nouvelle variable complexe dont il faut tenir compte lorsqu'on prend des décisions concernant la gestion des pêches et la répartition des quotas. Nous devons mieux comprendre et prévoir les répercussions du changement climatique sur nos écosystèmes marins afin de pouvoir nous y adapter.

Pêches et Océans Canada a déployé des efforts considérables pour évaluer les risques climatiques au sein de son portefeuille et le commissaire à l'environnement indique que le MPO est en avance sur les autres ministères fédéraux. Nous devons toutefois en faire davantage.

Recommandation 1 :

Le gouvernement devrait affecter des fonds supplémentaires à la recherche sur les répercussions climatiques afin de mieux déterminer et mesurer les répercussions potentielles sur les réserves de poissons, les collectivités côtières et les pêches commerciales du Canada.

La solution est également plus complexe que de simplement investir dans des travaux scientifiques supplémentaires pour éclairer les décisions relatives à une bonne gestion des pêches. Les changements climatiques n'ont pas uniquement des répercussions sur les espèces : ils touchent aussi la vie des 80 000 Canadiens qui tirent leur subsistance des ressources océaniques du Canada. Sur le plan économique, le secteur des pêches est le cœur battant des collectivités côtières éloignées du Canada, où peu d'autres possibilités économiques existent.

Comme nous l'avons noté précédemment, le changement climatique peut affecter et affecte la migration des espèces. La migration d'une zone de gestion des pêches vers une autre pourrait entraîner le déplacement des pêcheurs et d'autres effets économiques importants. Il est essentiel de comprendre ces risques socio-économiques pour prendre des décisions concernant la gestion des pêches ou prévoir quelles mesures stratégiques pourraient atténuer les répercussions sur les collectivités touchées.

Recommandation 2 :

Le gouvernement du Canada, sous la direction de Pêches et Océans Canada, devrait entreprendre une analyse des répercussions socio-économiques des conséquences climatiques sur les ressources halieutiques du Canada et des scénarios d'adaptation.

Conclusion

Le secteur de la pêche est crucial pour les communautés côtières. Nous devons, et nous pouvons faire davantage pour nous assurer que le secteur est en mesure de saisir les occasions qui se présentent. Le CCP croit qu'il est essentiel d'investir dans la science des changements climatiques et d'évaluer les répercussions socio-économiques des changements environnementaux sur les collectivités côtières qui tirent leur subsistance de l'océan. L'action sur ces fronts doit s'accompagner de mesures visant à rétablir la confiance des investisseurs grâce à un accès stable aux pêcheries, tout en relevant les défis de main d'œuvre.

Pour de plus amples renseignements :

Paul Lansbergen
Président
Conseil canadien des pêches
170, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1P 5V5
Tél. : 613-727-7450
Courriel : plansbergen@fisheriescouncil.org